

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 12 JANVIER 2023 A LA MDCS - MENNECY

Étaient présents : **Comité Directeur du CDOS 91** : Pierre-Philippe BUREAU (Président), Cristina DELANNOY (Vice-Présidente), Jacques ADRIEN (Trésorier), Pierre FREGNET (Secrétaire général), Marie-Noëlle CLAIR et les membres du Conseil d'administration : Christian BADARELLI, Fernand ESCOBAR, Marie JACQUEMIN, Caroline MARX, Michel JOMIN (représentant du CROSIF)

Comités départementaux essonniers : Céline FOURNIAL (CD USEP), Julien LAFITTE (CD UNSS), Catherine BERNIER DURIX (CD escrime).

Assistaient : **Permanents du CDOS 91** : Julien ALONSO (chargé de mission), Patty BADJOKO (coordinateur en milieu carcéral), Martial TOURNIER (chargé de projets), Patricia MERMOZ (agent administrative et comptable).

Étaient excusés : Philippe DENIS, Clause ROSE, Patrick PERELLO (Membres du CA),

La séance est ouverte à 20h20.

Pierre-Philippe Bureau ouvre la séance en présentant ses vœux pour la nouvelle année 2023 avec un tour de table :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du 24/11/2022

Approuvé à l'unanimité.

2. Actualité sportive départementale

▪ Nouvelle délibération de politique sportive du Conseil départemental :

Le vote en séance publique de l'Assemblée départementale est intervenu le 12 décembre et intègre les thématiques spécifiques (principalement sport pour tous et sport de haut niveau), après un temps d'échange en septembre et un audit mené par le cabinet Olbia.

Un des points d'achoppement principal a été la suppression par rapport à la version précédente de l'aide forfaitaire aux clubs sur la base de 7€/licencié. Les justifications tiennent dans le peu d'impact du dispositif, le recours accentué aux appels à projets, et a fait l'objet d'une communication directe aux clubs. Elle était néanmoins bienvenue pour certaines associations.

Le texte de la délibération communiqué postérieurement est peu explicite, et gagnera à être appréhendé par l'application des dispositifs abordés, avec des séquences de présentation plus détaillées que le CDOS va solliciter. Axes prioritaires ou stratégiques annoncés : sport-santé, sport nature, inclusion, manifestations sportives et aide à l'investissement en petit équipements fixe ou mobile + appels à projets annuels sur thèmes d'actualité tels que les JOP, la coupe du monde de rugby... L'aide forfaitaire de 4€/licencié (socle fonctionnement) est elle maintenue.

Soutien du Haut Niveau : poursuite du dispositif des Ambassadeurs du sport, classification selon sports collectifs et individuels, et soutien aux 2 ou 3 premiers niveaux de la hiérarchie nationale ou inscription sur les listes ministérielles.

La campagne de financement CD 91 2023 doit être lancée dès que les modalités précises et les documents ad hoc seront opérationnels.

Un temps de travail avec la Direction des sports est à prévoir pour préciser ces grandes orientations.

▪ Paris 2024 (dispositifs de recrutement des volontaires, billetterie, relais de la flamme...) :

* Billetterie : plusieurs formats sous forme de packs avec tirages au sort sont proposés pour des attributions nominatives avec préinscriptions/tirage au sort/achats depuis décembre 2022. + voir packs mouvement olympique en septembre 2023

* Impact 2024 édition 2023, lancement le 16/01 pour l'appel à projet sur ce fonds de dotation (accessible notamment aux associations sportives, clubs et CD) pour lequel le CDOS a été

lauréat en 2022, sur le projet des parcours sport nature santé, en prévoyant une demande de renouvellement en 2023.

* CPJ : faire un point d'actualité avec les collectivités labélisées sur les délégations positionnées, à repérer et valoriser,

* Terre de Jeux : forum le 12/12 à Montpellier, pour un temps de rassemblement avec le COJOP sur le projet des JOP et la promotion de l'ensemble des dispositifs rattachés.

▪ *Essonne sur l'eau :*

- Date 3 ou 10/09, préférence pour le 3 si les installations de Port-Sud et les encadrants sont disponibles,
- La ville de Breuillet n'a pour l'heure pas manifesté de volonté particulière de partenariat sur la manifestation, le forum associatif de rentrée s'y tiendra le 9/09.

▪ *APS en milieu carcéral :*

- Les faits marquants du 2022 et les priorités 2023 sont présentés par Patty Badjoko, et feront l'objet d'une publication spécifique pour l'assemblée générale,
- Rencontre le 2/12 avec M. Foucaud, nouveau directeur du SPIP, qui a présenté ses attentes en matière de fonctionnement qu'il tient globalement à maintenir au niveau actuel,
- Travail sur la nouvelle convention cadre nationale CNOSE – Ministère de la Justice,
- L'établissement de Fleury-Mérogis connaît une transformation qui consiste au passage en catégorie de centre pénitentiaire (maison d'arrêt + centre de détention), ce qui implique l'accueil de peines de durées supérieures, et donc potentiellement un suivi et des projets pouvant s'inscrire davantage dans la durée,
- Des référents régionaux sont désignés au sein de l'administration pénitentiaire pour le travail sur les actions liées aux JOP 2024, ce qui pourra déboucher sur des projets spécifiques et partagés dans les mois prochains,
- Le CDOS accueille une stagiaire, Pauline Mondange, pour un stage master2 sur la période février-août, avec pour missions principales son appropriation du dispositif, et la construction d'un module de formation à l'attention des intervenants sportifs,
- la possibilité de financement d'équipement sur le programme national « 5000 terrains de sport - équipements de proximité » est à étudier, il est désormais accessible sans restriction de territoire. Les informations détaillées sur la campagne 2023 de l'opération sont sur le point d'être diffusées,
- mobilisé par d'autres responsabilités, Maurice Langry a déposé sa démission, un élu est donc à désigner pour lui succéder sur la mission de référent APS en milieu carcéral.

3. **Activité des commissions et sur axes thématiques de travail du CDOS**

▪ **Sport et territoires**

Pilotage à trois de la commission à présent (un responsable par thème majeur):

* Formation à destination des acteurs du sport: Fernand Escobar,

* Communication et relation avec les EPCI, en appui sur l'étude diagnostique sport et intercommunalité engagée : Alexandra Bonal,

* Haut niveau : Philippe Denis.

L'ordre du jour de la réunion de commission le 18/01 :

- Réflexion sur le haut niveau dans les travaux de la commission; les comités sportifs et les clubs concernés pourront s'y exprimer, pour tenter de trouver un consensus sur l'approche du « sport de haut niveau » à l'échelle du département : définition, quelle implication du mouvement sportif départemental, sections excellence sportive, développement des liens entre SHN et entreprises,
- Avancée du travail sur les modules de formation à l'attention des acteurs du sport,
- Suivi sport et intercommunalité.

▪ **Education**

SOP 2023: mercredi 5 avril journée à l'attention des scolaires avec USEP et UNSS sur sollicitation du CD 91, visée handicap (le thème 2023 est l'inclusion), événement régional le 3/04 au Zénith à Paris pour des classes sélectionnées sur choix académique. D'autres projets locaux se font jour. USEP : 5 journées distribuées sur la semaine précédente avec tennis, badminton, tennis de table, volley assis + présence d'ambassadeurs essonnais du sport.

Un temps de présentation des outils, ressources et partenariats à destination des scolaires est à prévoir avec USEP UNSS, représentants d'établissements...

Le CDOS prendra une part active à l'organisation d'un projet de « Jeux » inter-Centres éducatifs fermés souhaité par la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

▪ Sport-santé

- Formation Presciforme : inscription en cours, présentiel les 11, 13, 26 mai, sites =CD tennis et Bligny, avec mises en situation avec public de patients en séance, en cherchant à apporter le + possible des méthodes et contenus spécifiques applicables sur le terrain,
- Projet de modules complémentaire sur thèmes spécifiques : à cibler sur pathologies et publics spécifiques, à commencer par le diabète (avec l'association Revesdiab), le périnée, sur un format ½ journée, à l'attention des éducateurs formés ou autres intéressés, recherche de transversalité avec les MSS. Il s'agit aussi d'une forme de « recyclage » des éducateurs formés il y a plusieurs années, y compris dans les cursus fédéraux,
- Labélisation des Maisons sport-santé : une nouvelle vague est en cours, 3 projets essonniers devraient être retenus d'après les infos DRAJES, résultats courant janvier,
- pour l'activité escrime-cancer, les actions sont régulières dans les clubs de l'US Bures/Yv., CA Orsay, et en cours d'installation à l'US Ris Orangis,
- Charte départementale sport-santé le 30/11/2022 à la Fondation JDB à Fontenay les Briis, signée avec le Président du Conseil départemental et le Préfet (DASEN), ainsi que le délégué départemental de l'ARS à posteriori, associant ainsi le mouvement sportif, le Conseil départemental et l'Etat dans une démarche concertée. Temps de rassemblement important, à mettre en œuvre quant au contenu ; un comité de pilotage et de suivi doit être installé,
- le recrutement d'un chef de projets sport-santé au CD 91 a été effectué, rencontre de présentation prévue le 26/01,
- Le CNOSF doit réunir en 2023 les référents sport-santé des CROS CDOS, et alimente une plateforme d'échange d'informations (Slack) accessible pour ces référents,
- Réunion de la commission le 8/02 en visio.

4. Questions diverses

- Renonciation au remboursement des frais de déplacements des bénévoles : à diffuser avec barème applicable depuis 2022 pour un retour des formulaires justificatifs fin janvier, de façon à pouvoir inclure les données au bilan financier 2022,
 - Le Plan Olympique et Sportif de Territoire Ile de France a été signé officiellement avec le CNOSF le 15/12,
 - Bureau préparatoire à l'AG du 16/03, programmé le 08/02 de 18h à 20h (hybride présentiel+distanciel), avec préalablement un temps de travail sur les dossiers d'actualité.
- Le temps de parole institutionnel à l'AG 2023 pourrait être consacré à une présentation de la délibération de politique sportive du Conseil Départemental 91, et à un possible point d'information SDJES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20

Pour le CA du CDOS de l'Essonne,

Le Président,



Pierre-Philippe BUREAU

le secrétaire,



Pierre FREGNET